



Commune des Bouchoux - 39370

Conseil Municipal du 14 mars 2014

## Compte rendu

Personnes présentes : Jérôme GRENARD, Isabelle CLEMENT, Robert DROMARD, René COLLIGNON, Jean Pierre ACKERMANN, Jean BOUJARD, Bernard HANSBERGER, Isabelle HEURTIER, Agnès ROYET  
Patricia MURTIN

Personnes excusées : Jocelyne ROLANDEZ

Secrétaire séance : René COLLIGNON

### 1 – Approbation du PV du Conseil du 21 février 2014

Après avoir apporté deux remarques, le PV du Conseil du 21 février 2014 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### 2 – Electrification du bâtiment agricole Les Chèvres de la Cascade

Le montant estimé des travaux s'élève à 17 800 €, le SIDEC apportant un financement de 40 % à cette opération, le solde, soit 10 680 €, est à la charge de l'EURL les Chèvres de la Cascade. Les travaux se réaliseront au printemps 2014.

A l'unanimité des présents la commune des Bouchoux accepte le portage du projet d'électrification du bâtiment des Chèvres de la Cascade, ce dernier s'engageant à prendre en charge la part lui revenant.

### 3 – Point sur le dossier de la Gendarmerie

Le projet a été adopté par le Conseil Syndical de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint Claude avec une première phase de travaux et des tranches conditionnelles.

L'acte de vente ne pourra très certainement pas être signé d'ici la fin du mandat.

L'avancement du dossier technique se poursuit

### 4 – Budget de la commune

#### A - Vote des subventions

Le Conseil Municipal fixe à 840 € le montant des différentes subventions qui seront allouées aux associations en faisant la demande.

#### B – Ventes de bois

Le Conseil accepte à l'unanimité des propositions faites par l'ONF quant aux différents lots de bois à mettre en vente au cours de l'année 2014 et d'inscrire à la somme de 30 000 € de recettes.

#### C – Participations aux organismes

Suite à la présentation des différentes sommes qui seront appelées par les différents organismes (SIVU des Couloirs, SIVOS, Parc, Com Com Haut-Jura Saint-Claude ...), le Conseil accepte d'inscrire ces crédits au budget 2014, soit 80 158 €.

#### D - Vote des taxes

Par 8 voix pour et une abstention, le Conseil accepte d'augmenter le taux de chaque taxe de 1 %. Ces taux s'élèveront pour 2014, à 9,98 % pour la taxe d'habitation, 21,80 % pour la taxe foncière bâtie et 39,57 % pour la taxe foncière non bâtie.

#### E – Avance du budget principal au budget assainissement

La commune a utilisé pour les travaux d'assainissement de la Rue en Bonneville un prêt d'un montant de 123 000 €, prêt qui doit être remboursé en juin 2014.

Le Conseil consent que le budget principal de la commune concède au budget assainissement une avance financière pour le remboursement de frais, avance qui sera remboursée de budget à budget.

### F – Vote du budget

*A l'unanimité, le Conseil accepte le budget communal qui s'équilibre en fonctionnement pour un montant de 383 007.57 € et en investissement à hauteur de 438 883.03 € et une gestion financière dans la continuité de l'année écoulée.*

### **5 – Budget Lotissement des Couloirs**

*A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le budget du lotissement des Couloirs qui s'équilibre en fonctionnement pour un montant de 267 419.52 € et en investissement à hauteur de 245 000 €.*

### **6 – Budget assainissement**

*A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le budget assainissement qui s'équilibre en fonctionnement pour un montant de 8 800.00 € et en investissement à hauteur de 144 592.97 €.*

### **7 – Tarif location de la salle polyvalente**

Cette question sera traitée lors d'un conseil municipal ultérieur.

### **8 – Plan de sauvegarde communal**

Le document sera finalisé prochainement et remis aux différents organismes destinataires.

### **9 – Questions diverses**

- Un point est fait, suite à la dernière réunion du Syndicat des Eaux, sur les problèmes rencontrés par la Coopérative Fromagère des Moussières.

Isabelle CLEMENT  
Première Adjointe au Maire

